



COMMISSION DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE POUR L'AFRIQUE

VINGT-QUATRIÈME SESSION

**Gestion durable des ressources forestières et fauniques de l'Afrique:
Vers une sécurité alimentaire et une résilience au changement climatique
renforcées et l'amélioration des moyens de subsistance**

Arusha (République-Unie de Tanzanie), 30 octobre - 3 novembre 2023

**Réalisations du programme de gestion durable de la faune sauvage d'août
2018 à juillet 2023**

I. Raison d'être

1. Des millions de personnes dépendent de la viande sauvage¹ pour leur alimentation et leurs revenus. La viande sauvage est une source importante de protéines, de graisses et de micronutriments, en particulier pour les peuples autochtones et les communautés locales des régions tropicales et subtropicales d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie. Elle peut s'avérer vitale et servir de «filet de sécurité» en cas de difficultés économiques, de troubles civils, de sécheresse ou d'interruption de l'approvisionnement en produits de substitution. Actuellement, la pression exercée par les prélèvements sur les espèces sauvages a tendance à augmenter. Par conséquent, lorsque la chasse/pêche de viande sauvage n'est pas gérée à des niveaux durables, les populations d'animaux sauvages diminuent, ce qui accroît à la fois la vulnérabilité des peuples autochtones et des communautés locales qui en dépendent et l'appauvrissement de la biodiversité. Des études récentes estiment que 285 espèces de mammifères sont menacées d'extinction à cause de la chasse de la viande sauvage.

2. Selon les circonstances locales, les principaux moteurs de la chasse/pêche et de la consommation non durables de viande sauvage peuvent être les suivants: 1) des cadres de gouvernance et des systèmes de gestion du régime foncier et de la faune inadéquats et/ou mal appliqués pour atteindre les objectifs de développement humain et de conservation de la faune; 2) l'absence d'autres

¹ Dans le cadre du SWM Programme, la chasse de «viande sauvage» désigne le prélèvement d'animaux sauvages (y compris les poissons et les oiseaux) à des fins alimentaires et non alimentaires, y compris à des fins médicinales.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org

sources d'alimentation et/ou de revenus pour les communautés autochtones et locales; et 3) une demande croissante de viande sauvage, en particulier dans les zones urbaines où elle est consommée comme un mets de luxe ou traditionnel. En outre, la pandémie de covid-19 a mis en évidence l'interconnexion entre la santé humaine, la santé animale et celle des écosystèmes, révélant les impacts considérables de la perte de biodiversité dans le monde entier.

3. Le programme de gestion durable de la faune sauvage (ci-après le SWM Programme) vise à développer des solutions intégrées, intersectorielles et durables nécessaires pour relever les défis complexes mentionnés ci-dessus, dans le but d'améliorer la conservation de la faune sauvage, des écosystèmes et de leurs services, ainsi que les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire des populations rurales qui dépendent de ces ressources. Il travaille dans différents biomes (zones humides, forêts, savanes) et à de multiples échelles géographiques avec les communautés villageoises, les consommateurs urbains de viande sauvage, les législateurs nationaux et dans les forums internationaux pour plaider en faveur d'une gestion durable de la faune et de la flore sauvages. Le SWM Programme mène également des travaux très ciblés pour réduire le risque de propagation d'agents pathogènes zoonotiques à potentiel pandémique de l'animal à l'homme.

I. Contexte

4. Le SWM Programme est une initiative de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OACPS), financée par l'Union européenne (UE – 47 millions d'euros), avec un cofinancement du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM – 1,5 million d'euros) par le biais du projet *Renforcement d'expertise au Sud du Sahara sur les oiseaux et leur utilisation rationnelle en faveur des communautés et de leur environnement* (RESSOURCE), également connu sous le nom de site des zones humides sahéliennes du SWM, et un cofinancement de l'Agence française de développement (AFD – 3,5 millions d'euros) par le biais du Projet d'aires de conservation communautaires du SWM.

5. Le SWM Programme contribue au Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO, qui soutient le Programme de développement durable à l'horizon 2030 par une transition vers des systèmes agroalimentaires plus efficaces, inclusifs, résilients et durables qui apportent des améliorations en matière de production, de nutrition, d'environnement et de moyens de subsistance.

6. Le SWM Programme est le plus grand programme financé par l'UE qui aborde spécifiquement les menaces mais aussi les opportunités liées à l'utilisation de la faune sauvage pour la conservation de la biodiversité mais aussi de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance. Ces menaces et opportunités ont été mises en évidence dans l'étude de l'UE de 2017, *Larger than elephants: Inputs for an EU strategic approach to wildlife conservation in Africa*², qui fournit les lignes directrices pour l'approche stratégique de l'UE en matière de conservation de la faune et de la flore sauvages en Afrique.

7. Le SWM Programme est mis en œuvre par un consortium de partenaires internationaux, dont l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Centre de recherche forestière internationale (CIFOR), la Société pour la conservation de la faune sauvage (WCS) et le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD). Ce partenariat offre un solide mélange d'expériences et de savoir-faire complémentaires en matière de conservation et d'utilisation durable de la faune, de gestion des ressources naturelles, de sécurité alimentaire et d'élaboration de politiques. Le SWM Programme collabore également avec de nombreux autres programmes et parties prenantes, générant d'intéressantes synergies avec des actions complémentaires et comblant une lacune importante dans la réponse à la sécurité alimentaire et à la résilience des peuples autochtones et des communautés locales.

² <https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/d5aa8385-7b19-11e7-b2f2-01aa75ed71a1>

8. Le SWM Programme a été officiellement lancé par la FAO en octobre 2017. La phase de lancement, au cours de laquelle les sites et les activités du programme ont été planifiés, s'est achevée en juillet 2018. Une première phase de mise en œuvre a été conduite entre août 2018 et juillet 2023.

9. Au cours de cette première phase de mise en œuvre, le SWM Programme a opéré dans 15 pays pilotes (13 en Afrique), notamment (le partenaire principal pour chaque site est indiqué entre parenthèses): la République du Congo (WCS); la République démocratique du Congo (WCS); le Gabon (CIRAD); Madagascar (WCS); l'aire de conservation transfrontalière du Kavango-Zambèze (KaZa) englobant la Zambie (CIFOR) et le Zimbabwe (CIRAD); le Botswana (FAO) et la Namibie (FAO); le site des zones humides sahéliennes au Mali, au Sénégal, au Soudan, au Tchad et en Égypte (FAO); le Guyana (CIFOR); la Papouasie-Nouvelle-Guinée (WCS). Une équipe de terrain permanente était présente dans chaque pays, à l'exception du site des zones humides sahéliennes.

10. Les sites de projet du SWM Programme sont présentés dans la figure 1.

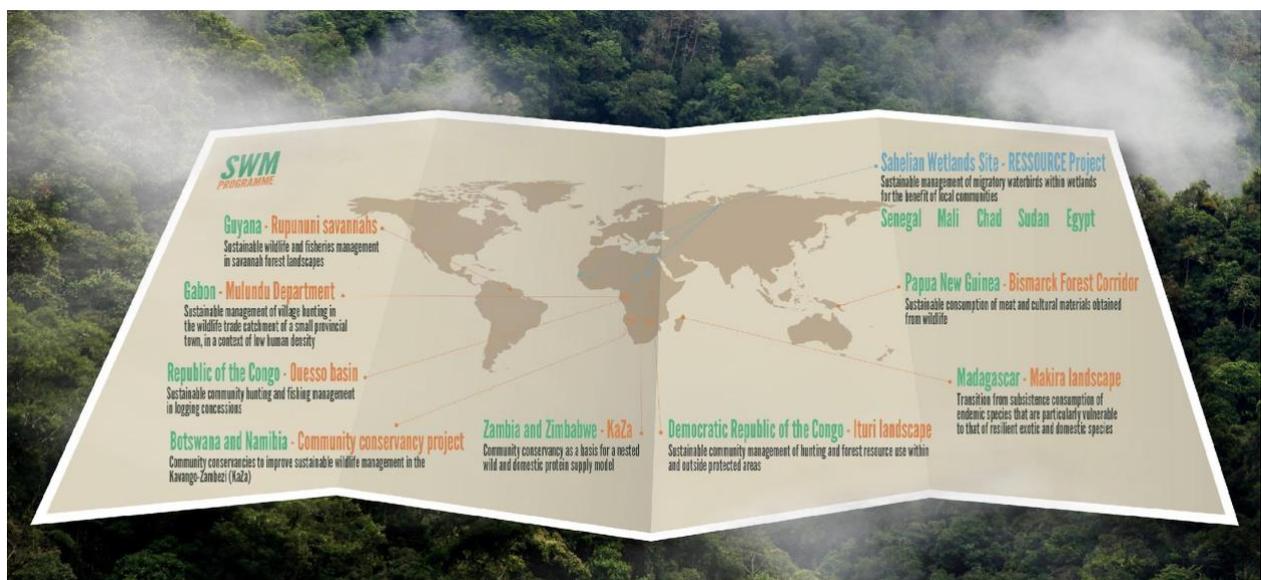


Figure 1. Carte des sites du SWM Programme

II. Hypothèses, approches et principes directeurs

11. La pierre angulaire du SWM Programme est la reconnaissance du fait que la plupart des zones à haute valeur de conservation du monde sont occupées, entourées et/ou possédées ou gérées par des peuples autochtones et des communautés locales. Dans ce contexte, le SWM Programme met fortement l'accent sur la priorité à donner aux droits des populations dans la gestion de la faune et de la flore sauvages afin de trouver un équilibre harmonieux entre les impératifs de conservation et l'utilisation durable de la faune et de la flore sauvages pour la sécurité alimentaire, la nutrition et les moyens de subsistance.

12. Pour s'attaquer aux problèmes critiques qui sont à la base de la chasse et de la pêche non durables, le SWM Programme vise spécifiquement à :

- Mettre en place un cadre juridique favorable à la gestion durable de la faune et de la flore sauvages, qui garantisse les droits des communautés locales et autochtones à utiliser la faune et la flore pour leurs moyens de subsistance, tout en assurant la préservation de la biodiversité.
- Aider les communautés locales et autochtones à renforcer leurs capacités pour décider de la manière de gérer durablement leurs ressources de faune et de flore sauvages conformément aux réglementations existantes et pour mettre en œuvre ces décisions de manière efficace.

Développer des moyens de minimiser le risque d'impacts économiques ou alimentaires négatifs sur les fournisseurs et les groupes de consommateurs tout au long de la chaîne de valeur de la viande sauvage, qui pourraient résulter des efforts visant à mettre un terme à l'utilisation non durable de la faune et la flore sauvages.

- Réduire la demande de viande sauvage par des approches visant à modifier les comportements dans les zones urbaines où la consommation d'animaux sauvages n'est plus une nécessité alimentaire mais un luxe qui confère un statut ou relie les familles à un passé rural culturellement important.

13. En outre, afin de prévenir et de réduire le risque de futurs débordements d'agents pathogènes zoonotiques à potentiel pandémique des animaux vers les humains, le long des chaînes de valeur de la viande sauvage, le SWM Programme a reçu un financement supplémentaire de deux millions d'euros de l'UE en décembre 2021, également pour soutenir le développement de cadres de prévention et de gestion de la santé publique coordonnés, intégrés et fondés sur les risques en promouvant l'approche «Une seule santé».

14. Ce nouveau volet apporte une perspective de santé publique à l'objectif initial du SWM Programme – contribuer à la fois à la conservation de la biodiversité et au bien-être des populations qui dépendent de la faune sauvage pour leur alimentation et leurs moyens de subsistance – avec lequel il est interconnecté. Ce volet est principalement mis en œuvre au Guyana, en République du Congo et au Gabon.

15. Afin d'aborder ces questions complexes relatives au lien entre la biodiversité, la santé et les moyens de subsistance, dans leurs dimensions locales et globales, le SWM Programme a été conçu autour d'une Approche basée sur les communautés et leurs droits (ABCD³) adaptée à ses objectifs et aux spécificités des sites. Grâce à cette approche, le SWM Programme vise à garantir que les peuples autochtones et les communautés locales:

- participent de manière équitable à toutes les activités du projet;
- soient responsabilisés dans la gestion légale et durable des ressources naturelles;
- renforcent leurs capacités à gérer efficacement la faune et la flore sauvages et à en tirer des avantages égaux.

16. L'approche basée sur les droits communautaires (ABCD) du SWM Programme est mise en œuvre au moyen d'une méthodologie qui prévoit les étapes suivantes:

- donner aux peuples autochtones et aux communautés locales, qui sont les détenteurs des droits, les moyens d'affirmer et d'exercer leurs droits;
- renforcer la capacité des acteurs (détenteurs de devoirs) qui ont des obligations spécifiques à l'égard des peuples autochtones et des communautés locales à respecter, promouvoir et garantir les droits des peuples autochtones et des communautés locales;
- veiller à ce qu'aucun préjudice ne soit infligé aux personnes ou aux groupes avec lesquels le SWM Programme s'engage, et contribuer activement à la promotion et à la réalisation de leurs droits humains et sociaux.

17. Le SWM Programme est le pionnier de cette méthode de travail innovante axée sur les personnes et encourage sa mise en œuvre significative dans des initiatives similaires de gestion et de conservation de la faune et de la flore sauvages. Le SWM Programme a développé cinq outils distincts de sauvegarde sociale de grande portée afin de garantir le respect de l'ABCD lors de l'engagement avec les communautés locales et indigènes. Ces outils sont:

³ *Community Rights-Based Approach* (CRBA) en anglais.

- **Analyse de la situation des droits de la communauté.** Chaque site de projet du SWM Programme développe une analyse de la situation des droits communautaires basée sur les informations relatives aux droits humains disponibles au niveau national et au niveau du site, adaptées au contexte local, aux modèles de gestion durable de la faune et de la flore et aux plans de travail du projet.
- **Consentement libre, préalable et éclairé (CLIP)⁴.** Le CLIP est le droit des peuples autochtones et des communautés locales de donner ou de refuser leur consentement aux activités proposées qui pourraient affecter les terres, les territoires et les ressources qu'ils ont acquis ou qu'ils ont l'habitude de posséder, d'occuper ou d'utiliser, et de participer de manière significative à tous les processus de prise de décision associés à ces activités. Le protocole du CLIP du SWM Programme fournit aux équipes une approche pratique, étape par étape, pour soutenir la participation, l'engagement et la prise de décision des communautés locales et des peuples autochtones dans toute activité de projet susceptible de les affecter.
- **Mécanisme de règlement des griefs (MRG)⁵.** Le MRG est une composante essentielle d'un engagement efficace des parties prenantes. Il garantit un canal de communication accessible et culturellement approprié par lequel les préoccupations des parties prenantes liées aux activités du projet sont examinées et résolues de manière efficace, opportune et transparente.
- **Intégration de la dimension de genre.** La promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes garantit que les différents rôles, besoins et priorités des femmes et des hommes, ainsi que leurs différents potentiels, capacités et contributions, sont pris en considération. Cela s'applique à tous les stades de la planification, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des activités du projet.

18. **Bonnes pratiques en matière d'éthique de la recherche.** Le «code de conduite du SWM Programme pour les enquêtes sur le terrain» a été élaboré pour guider les équipes de terrain chargées des enquêtes afin de garantir l'éthique de la recherche, le respect des droits des personnes interrogées et la sécurité personnelle, en particulier sur les sujets sensibles.

19. En septembre 2023, les cinq outils de protection sociale susmentionnés ont permis d'obtenir les résultats notables suivants:

- Le SWM Programme a créé un modèle interne personnalisé d'analyse de la situation pour adapter l'approche ABCD aux caractéristiques spécifiques des sites du SWM Programme, aux modèles de gestion durable de la faune et de la flore sauvages et aux plans de projet. Ce formulaire utilise les données relatives aux droits humains collectées au niveau national et au niveau du site, ce qui permet une application complète et spécifique de l'ABCD. Jusqu'à présent, sept sites SWM (Gabon, République du Congo, République démocratique du Congo, Madagascar, Guyane, Zimbabwe, Papouasie-Nouvelle-Guinée) ont généré des analyses ABCD spécifiques à chaque site.
- Des processus de CLIP ont été développés et mis en œuvre dans tous les sites du SWM Programme. Des accords initiaux de CLIP ont été signés sur tous les sites, avec des pourcentages allant de 74 pour cent au Guyana à 100 pour cent au Gabon, en République du Congo, à Madagascar et en Papouasie-Nouvelle-Guinée pour les communautés impliquées. En République du Congo, le ministère de la justice et des droits de l'homme et de la promotion des peuples autochtones a officiellement validé le processus CLIP du SWM Programme en juin 2021, marquant ainsi une étape importante en tant que premier processus

⁴ Les affiches sur le CLIP sont disponibles dans différentes langues, telles que l'anglais, le français, le swahili, le tonga, le tsimihety, le betsimisaraka, le tonga (Zambie) et le lozi. Elles sont utilisées dans le cadre d'activités de suivi avec les peuples autochtones et les communautés locales, illustrant les principales étapes de la mise en œuvre du CLIP.

⁵ <https://www.fao.org/3/cb7857en/cb7857en.pdf>

CLIP validé avec succès dans le pays. Au Guyana, trois conseils de village de la région de Rupununi ont demandé un soutien pour faciliter le développement de protocoles CLIP décidés et établis par les communautés. Au Zimbabwe, le processus du CLIP a permis d'inclure des femmes dans les structures de gouvernance locales chargées de superviser la production et la commercialisation du bétail. Il s'agit d'un changement important, car ces rôles étaient traditionnellement réservés aux hommes, ce qui entraînait la marginalisation des femmes. En République démocratique du Congo, les processus de CLIP sont déterminés par les communautés et sont alignés sur les lignes directrices de l'ICCN⁶ en matière de droits humains. Au total, 81 unités communautaires de gestion durable de la faune ont été créées ou renforcées dans dix pays dans le cadre des efforts du SWM Programme.

- Concernant le règlement des griefs, le SWM Programme a établi un cadre dédié au mécanisme de règlement des griefs (MRG), avec le soutien inestimable du Bureau de l'Inspecteur général de la FAO. Actuellement, quatre sites (Guyana, République du Congo, République démocratique du Congo et Madagascar) ont achevé ou sont sur le point d'achever la mise en œuvre du MRG. En particulier, le Guyana a développé avec succès un MRG spécifique au site et a produit une brochure MRG conçue pour les partenaires et les représentants de la communauté. En outre, en République démocratique du Congo, des efforts sont en cours pour créer une ligne téléphonique d'urgence dans les langues locales afin d'améliorer l'accès au mécanisme de gestion des risques au sein de la Réserve de Faune à Okapis (RFO), au bénéfice d'une population de 4 500 femmes et hommes répartis dans trois villages. Un document de MRG spécifique au site et une brochure MRG ont été élaborés pour illustrer le mécanisme et le processus mis en œuvre dans la RFO. En République du Congo, des efforts sont déployés pour mettre en place un mécanisme de gestion des risques sexospécifiques, notamment en ce qui concerne les questions liées à la violence sexospécifique.
- Des progrès significatifs ont été réalisés dans l'intégration des questions de genre dans les activités du programme, depuis la conception jusqu'au suivi et à l'évaluation (S&E)⁷. Cela a englobé le développement d'une approche de genre du SWM en six étapes, la réalisation d'enquêtes de base sensibles au genre, la fourniture d'une assistance technique pour le développement de stratégies de genre spécifiques aux sites, ainsi que l'incorporation d'une perspective de genre dans divers outils de projet et dans le système de suivi et d'évaluation. Parmi les résultats probants, on peut citer les conclusions des évaluations de genre en République du Congo, qui révèlent le rôle central des femmes dans la chaîne de valeur de la viande sauvage, et l'inclusion des femmes dans les structures de gouvernance au Zimbabwe, ce qui leur permet de contribuer directement à la sécurité alimentaire de leur famille. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, la formation à l'égalité des sexes et à la diversité a favorisé des discussions constructives et une meilleure compréhension de l'égalité des sexes dans le contexte de la diversité culturelle. Des activités génératrices de revenus (AGR) pour les femmes sont en cours de développement à Madagascar (élevage d'insectes), au Zimbabwe (pisciculture) et en République du Congo. Des histoires en ligne sur l'autonomisation des femmes ont été développées au Guyana⁸ et une vidéo est en cours de préparation.
- Programme de formation approfondie des équipes de terrain du SWM Programme sur tous les aspects de la sauvegarde sociale, y compris les aspects liés à l'intégration de l'égalité entre les hommes et les femmes.

⁶ Institut Congolais pour la Conservation de la Nature.

⁷ La brochure SWM sur le genre est disponible en [anglais](#) et en [français](#).

⁸ Des articles sur l'autonomisation des femmes au Guyana sont disponibles ici: [Susan](#), [Flora](#), [Kim](#), [Lorrie](#), [entrepreneuses dans le domaine de l'écotourisme](#).

III. Impacts et résultats attendus

20. En abordant les liens importants entre la biodiversité, l'alimentation, l'agriculture et la santé, et grâce à ses efforts d'intensification, le SWM Programme espère contribuer directement au Programme de développement durable à l'horizon 2030, ainsi qu'aux objectifs de développement durable (ODD). En particulier, il soutient les gouvernements dans leur travail pour atteindre l'objectif 2 sur la faim zéro, l'objectif 12 sur la consommation et la production responsables et l'objectif 15 sur la vie sur terre. Il contribue aussi indirectement à l'objectif 3 sur la bonne santé et le bien-être, à l'objectif 5 sur l'égalité des sexes, à l'objectif 11 sur les villes et communautés durables et à l'objectif 16 sur la paix, la justice et des institutions fortes (figure 1).

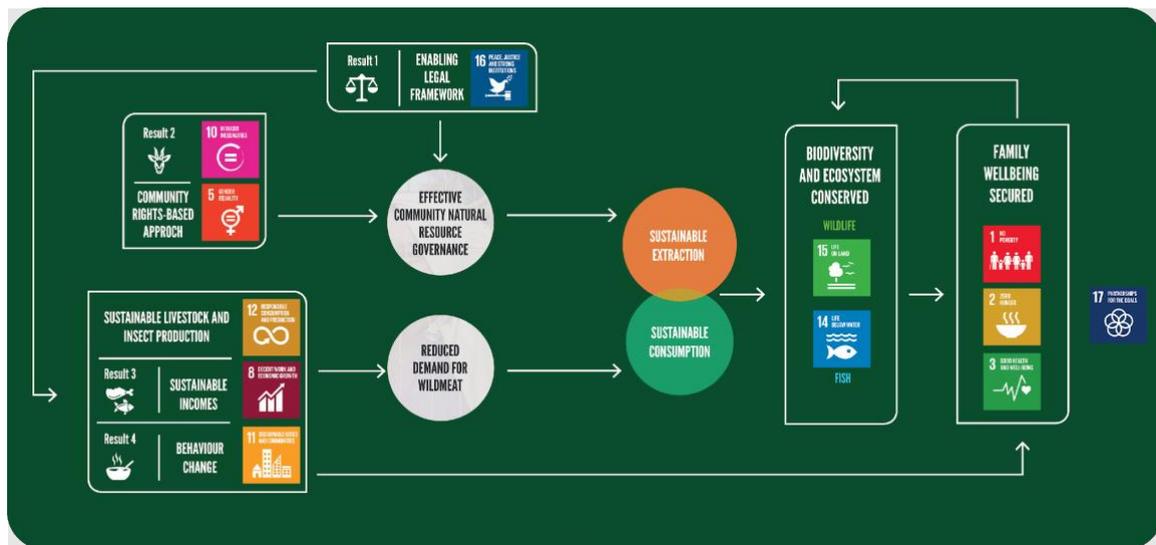


Figure 1. Contribution du SWM Programme au Programme 2030 des Nations Unies.

21. Le SWM Programme développe de nouveaux modèles innovants, collaboratifs et répliquables qui visent à conserver la faune et la flore sauvages et à protéger les écosystèmes, tout en améliorant les conditions de vie et la sécurité alimentaire des personnes qui dépendent de ces ressources. Huit modèles sont développés dans 15 pays pilotes, dont 12 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Dans chaque pays, les partenaires du SWM Programme travaillent en étroite collaboration avec les autorités nationales et d'autres institutions locales.

22. Ces huit modèles spécifiques ne sont pas des cas isolés; ils sont reliés entre eux par les résultats escomptés énumérés ci-dessous:

- Amélioration des cadres institutionnels et juridiques pour l'utilisation durable de la viande sauvage (résultat 1 – R1);
- Gestion adaptative efficace des prélèvements d'espèces sauvages (chasse et pêche) (résultat 2 – R2);
- Sources alternatives durables de protéines et de revenus (résultat 3 – R3);
- Consommation durable de viande sauvage (résultat 4 – R4);
- Depuis février 2022, un résultat supplémentaire: Réduction des risques de propagation des agents pathogènes zoonotiques le long des chaînes de valeur de la viande sauvage grâce à la mise en œuvre de l'approche «Une seule santé» (résultat 7 – R7).

23. Chaque résultat a une orientation thématique, des résultats et des objectifs qui lui sont propres, mais ils sont interdépendants. Par exemple, les systèmes de gouvernance communautaire et de cogestion dépendent d'un cadre réglementaire national favorable. De même, le développement de sources alternatives d'aliments d'origine animale dépend de la demande actuelle et future d'aliments

d'origine animale. Enfin, le processus de partage des connaissances et les enseignements tirés des huit sites pilotes grâce au suivi et à l'évaluation nécessitent la création d'un système de gestion des connaissances. Par conséquent, ces domaines de résultats constituent une voie optimale pour favoriser une collaboration ciblée et axée sur les résultats entre les partenaires du consortium et entre les sites.

24. Les sections suivantes fournissent des descriptions approfondies de chaque résultat et mettent en évidence les dernières réalisations du SWM Programme et les leçons apprises dans chaque domaine de résultat.

IV. Amélioration des cadres institutionnels et juridiques pour l'utilisation durable de la viande sauvage (résultat 1)

25. Le développement et la mise en œuvre de cadres stratégiques et juridiques appropriés sont essentiels pour contribuer à la conservation de la faune et de la flore sauvages, à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire. Grâce à cette chaîne de résultats, les pays sont aidés à identifier et à traiter les domaines de leur cadre institutionnel et juridique qui doivent être adaptés pour permettre une gestion durable de la faune, en tenant compte du pluralisme juridique existant (c'est-à-dire statuaire et coutumier).

26. Ce résultat se concentre particulièrement sur la facilitation de l'accès du public et de la compréhension des informations juridiques des secteurs pertinents pour la gestion durable de la faune sauvage, notamment en donnant accès aux textes juridiques et à leur analyse combinée, mais aussi aux normes et pratiques coutumières. Cela favorise le développement participatif d'architectures juridiques et institutionnelles pour soutenir des systèmes de gestion de la faune et de la flore sauvages «adaptés à leur objectif» qui répondent aux objectifs de conservation de la biodiversité, de bien-être humain et de résilience.

27. À cet égard, les normes existantes régissant la gestion des terres et des ressources naturelles, mais aussi la production animale, la santé animale et la sécurité alimentaire, sont prises en compte dans les pays où le SWM Programme opère. Ensuite, sur la base des connaissances et de la sensibilisation générées, le SWM Programme encourage et soutient des processus participatifs, inclusifs et fondés sur des données probantes de développement/réforme stratégique et juridique afin de surmonter les principaux obstacles à l'adoption effective et à la transposition à plus grande échelle des modèles mis au point.

28. L'approche innovante de ce résultat a un double objectif. Tout d'abord, elle souligne l'importance primordiale de l'ABCD qui a été expliquée en détail dans la section précédente. Cette approche n'est pas seulement évidente dans l'objectif spécifique de faciliter la reconnaissance des droits des communautés locales, allant de la sécurité foncière au droit à l'alimentation, mais elle est également fondamentale dans la manière dont elle est exécutée (figure 2).

29. En effet, dans le cadre de cette même approche, la promotion d'une consultation et d'une participation éclairées des différentes parties prenantes aux processus législatifs, y compris les communautés locales et les organisations de la société civile, est facilitée par des éléments essentiels tels que l'accès à l'information juridique et les activités de sensibilisation. Cette approche holistique garantit que les détenteurs d'obligations et de droits sont en mesure de respecter, de protéger et de mettre en œuvre ces droits vitaux.

30. Pour guider ce processus, le SWM Programme a développé des outils de diagnostic juridique et des méthodologies, fondés sur l'approche basée sur les communautés et leurs droits (ABCD), pour:

- cartographier le cadre juridique et réglementaire applicable;
- l'examen de l'intégration des conventions internationales;
- analyser la cohérence entre les législations sectorielles et identifier les lacunes potentielles;

- comprendre la relation entre le droit statutaire et le droit coutumier (spécifique au site);
- évaluer le degré d'efficacité de la mise en œuvre et de l'application des lois (en fonction du site).

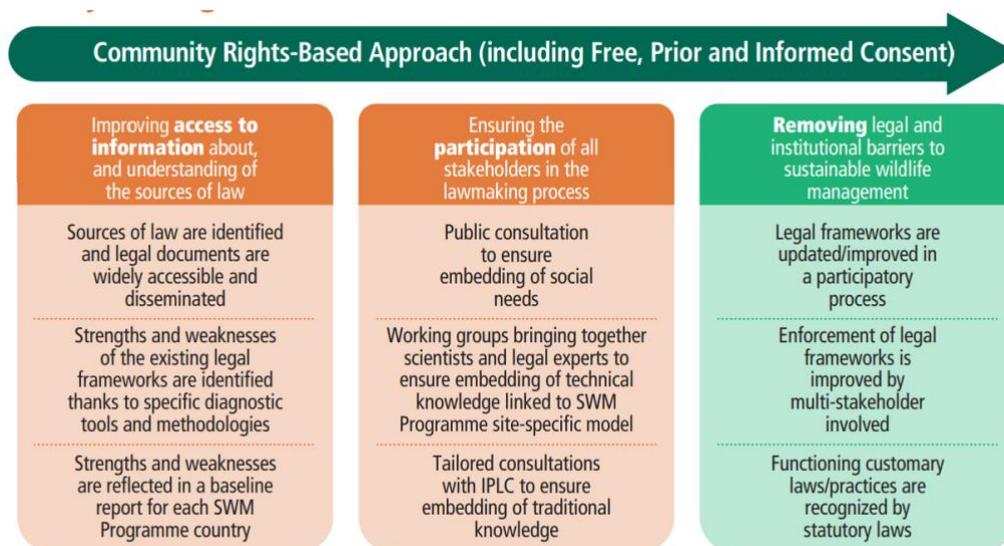


Figure 2. Approche ABCD du SWM Programme

31. Le développement et l'utilisation de ces outils avec des homologues nationaux renforcent les capacités nationales à initier et à mettre en œuvre une réforme législative. Ces approches et outils peuvent être adaptés pour être utilisés dans d'autres pays afin de soutenir leurs efforts de promotion de la conservation et de l'utilisation durable de la faune et de la flore sauvages. Les résultats de ces analyses permettent d'identifier les priorités d'action en termes de développement/réforme juridique ou de renforcement des capacités pour l'application et la mise en œuvre de la loi, adaptées à chaque pays pilote et à chaque modèle.

32. L'impact du SWM Programme a été substantiel, les innovations juridiques se répandant dans 13 pays, où les analyses juridiques pertinentes ont été validées par les gouvernements et mises à disposition en ligne via une Plateforme juridique⁹. En septembre 2023, les analyses juridiques et les pages correspondantes de la Plateforme juridique ont été achevées et publiées dans 13 pays: République du Congo, République démocratique du Congo, Tchad, Égypte, Gabon, Guyana, Madagascar, Mali, Sénégal, Soudan, Suriname, Zambie et Zimbabwe, et validées par les gouvernements respectifs, ainsi qu'au Botswana où la validation est encore en cours.

33. Ces Hubs constituent une mine d'informations, comprenant plus de 3 000 textes juridiques et des analyses juridiques pertinentes. La Plateforme juridique a connu un essor impressionnant de sa base d'utilisateurs, avec plus de 30 000 visiteurs en 2023, dont les deux tiers sont originaires d'Afrique.

34. Notamment, les efforts de réforme participative de la législation et des politiques du SWM Programme ont gagné du terrain dans huit pays (Zimbabwe, Gabon, République démocratique du Congo, République du Congo, Madagascar, Botswana, Guyana, Tchad), où ils conduisent ou informent les initiatives gouvernementales visant à répondre aux priorités identifiées.

35. Les exemples suivants illustrent l'impact du SWM Programme:

- Au Botswana, le programme a favorisé l'élaboration d'un projet de loi sur la gestion communautaire des ressources naturelles. Cette initiative a donné lieu à des consultations approfondies sur le terrain avec les communautés locales et à un examen bilatéral avec le

⁹ <https://www.swm-programme.info/fr/legal-hub>

Ministère de l'environnement. Suite à une réorganisation ministérielle, le SWM Programme poursuit son engagement auprès des nouveaux fonctionnaires afin de faciliter la promulgation du projet de loi.

- A Madagascar, l'analyse du SWM Programme a suscité une révision de l'Ordonnance N° 60-126, qui régit la chasse, la pêche et la protection de la faune dans le pays. Cet effort de collaboration implique une coordination avec le Ministère de l'environnement et du développement durable, qui a mis en place un groupe de travail multipartite utilisant la Plateforme juridique pour un dialogue constructif entre les différentes parties prenantes, y compris le secteur public, le secteur privé, les ONG et les associations, afin de faire avancer son mandat spécifique.
- Des initiatives comparables sont en cours en République du Congo, au Guyana et au Zimbabwe, où le SWM Programme a apporté un soutien inestimable à la révision des législations sectorielles jugées hautement prioritaires. Il s'agit notamment de la législation sur les espèces sauvages et les aires protégées en République du Congo, de la loi sur les parcs et les espèces sauvages au Zimbabwe et de la réglementation sur la pêche au Guyana. Au Zimbabwe, le SWM Programme a indirectement contribué à renforcer les capacités des parties prenantes activement impliquées dans le processus de réforme législative et a maintenant été sollicité pour aider à la rédaction des réglementations pertinentes. Au Guyana, le SWM Programme a directement participé à la rédaction des règlements de pêche, un engagement qui se poursuit encore aujourd'hui.

36. Le maintien d'un dialogue institutionnel entre les équipes de site du SWM Programme et les gouvernements reste primordial pour s'aligner sur les agendas politiques nationaux et identifier efficacement les priorités partagées. La capacité des équipes de terrain à initier et à maintenir ce dialogue est un facteur essentiel pour atteindre cet objectif.

37. En outre, ce dialogue sera étendu à la société civile nationale et aux communautés locales, en offrant une formation sur mesure à l'aide de divers outils destinés à différents publics, notamment des fiches simplifiées, des sessions en personne et des séminaires en ligne. Madagascar, le Gabon, la République du Congo et le Guyana développent actuellement ces outils, Madagascar servant de modèle pour les autres. L'établissement d'unités de gestion communautaire légalement reconnues est la mesure finale du succès, mais des conditions préalables, notamment des réformes juridiques, peuvent être nécessaires dans certains pays. Quoiqu'il en soit, un dialogue constructif avec le gouvernement reste essentiel pour tirer parti des possibilités juridiques existantes, comme on l'a vu au Gabon, où un groupe de travail juridique a été mis en place pour adapter le cadre juridique à la gestion communautaire de la faune. Dès que les conditions juridiques le permettront, des unités de gestion communautaire seront créées en 2024-2025.

V. Gestion adaptative efficace des prélèvements d'espèces sauvages (chasse et pêche) (résultat 2)

38. L'objectif de cette chaîne de résultats est d'améliorer la gestion des espèces sauvages résilientes à la chasse ou à la pêche afin de garantir que les populations d'animaux sauvages et de poissons soient gérées de manière durable. Les interventions du SWM Programme dans le cadre de ce résultat se concentrent sur plusieurs domaines clés, notamment le développement et l'expérimentation de modèles de gestion communautaire durable de la faune sauvage (*Community-Based Sustainable Wildlife Management, CB-SWM*) dans les sites pilotes du programme. En outre, les efforts sont orientés vers le renforcement des mécanismes de gouvernance locale, à la fois au sein des communautés et dans leurs interactions avec d'autres parties prenantes importantes impliquées dans les responsabilités de gestion de la faune et de la flore.

39. Pour comprendre l'abondance de la faune sauvage dans leurs régions, tous les sites forestiers du SWM Programme utilisent des pièges photographiques pour estimer l'abondance relative ou absolue, la distribution et la diversité des espèces de la faune terrestre. Par exemple, dans quatre sites

(République du Congo, République démocratique du Congo, Madagascar, Papouasie-Nouvelle-Guinée), l'abondance absolue des animaux est estimée en utilisant la méthode d'échantillonnage dite de «distance sampling» par transects ponctuels, plus précisément l'échantillonnage par pièges photographiques, en utilisant des pièges photographiques comme transects ponctuels. Cette méthode cible les principaux animaux terrestres consommés par les communautés, principalement les ongulés et les singes semi-terrestres.

40. En outre, le Gabon, le Guyana, le KaZa et Madagascar utilisent des caméras pour estimer l'abondance relative de la faune, en se concentrant sur les espèces terrestres (Gabon et Guyana) et arboricoles (Madagascar). Les résultats de l'utilisation des pièges photographiques sont détaillés dans les rapports consolidés de base du Gabon, du Guyana et du KaZa (voir la section X ci-dessous). En République du Congo, au Guyana et à Madagascar, où le poisson d'eau douce est une ressource alimentaire vitale, les projets du SWM Programme ont mené ou mènent actuellement des évaluations des stocks de poissons. Ces projets évaluent également la perception des stocks de poissons par les pêcheurs, en particulier à Madagascar.

41. Les activités de gestion et de surveillance de la faune ont été diverses sur les sites du SWM Programme, avec des approches variées. En voici quelques exemples:

- Depuis 2019, au Gabon, l'équipe du site réalise un suivi continu de la chasse avec 300 chasseurs partenaires: 14 000 sorties de chasse, 18 500 pièces de gibier récoltées et 7 800 itinéraires de chasse enregistrés par GPS. Aussi, des pièges caméras ont été utilisés pour suivre les populations animales sur 2 750 kilomètres carrés avec 22 000 caméras.jours, ainsi qu'une cartographie des territoires de chasse traditionnels par dix communautés partenaires.
- Au Zimbabwe, le projet a permis de réintroduire 79 impalas et 10 kudus, ainsi que 18 zèbres dans l'air de conservation communautaire Mucheni, afin d'aider à rétablir les populations d'animaux sauvages qui s'étaient réduites dans la région.
- Entre 2017 et 2022, de très nombreux dénombrements d'oiseaux d'eau ont été réalisés sur un vaste réseau de zones humides sahéliennes, couvrant cinq pays : Égypte (delta du Nil et lac Nasser), Soudan (Khor Abu Habil, lac Nubia et côte de la mer Rouge), Sénégal (delta du fleuve Sénégal), Tchad (parc national de Zakouma, site Ramsar de Bahr Aouk et Salamat, lac Fitri, lac Iro, plaine d'inondation de Massenya, plaines d'inondation de Logone et de Toupouri) et Mali (lacs Magui et Manantali). Ce travail a contribué à accroître les connaissances sur d'importantes populations d'oiseaux d'eau et sur des zones humides sahéliennes jusqu'ici peu prises en compte. Les bases de données actualisées aux niveaux national et international contribuent à affiner les connaissances sur l'état de conservation des espèces d'oiseaux d'eau.
- Entre 2017 et 2022, les dénombrements d'oiseaux d'eau réalisés par le projet RESSOURCE dans les cinq pays ont généré 23 059 enregistrements, qui ont été formatés, validés et stockés dans une base de données internationale spécifiquement développée par le projet. Au total, plus de 2 169 sites ont été inventoriés et près de 4 millions d'oiseaux d'eau appartenant à 141 espèces, dont 125 figurent sur la liste de l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA), ont été dénombrés.
- En Namibie, en 2022-2023, le SWM Programme a poursuivi son travail de sensibilisation à la nouvelle stratégie des corridors fauniques pour la région du Zambèze. En outre, grâce au cofinancement d'un autre projet, 120 panneaux de signalisation des corridors fauniques ont été installés le long des routes nationales pour délimiter les 30 corridors fauniques prioritaires identifiés dans le Zambèze.

42. Dans le cadre du premier pilier de la gestion communautaire durable de la faune et de la flore, qui se concentre sur la *compréhension de l'environnement et de son utilisation*, tous les sites SWM ont mené des analyses complètes et documenté les pratiques de pêche et de chasse afin d'évaluer la quantité et la diversité des espèces sauvages au sein des unités de gestion durable de la faune et de la

flore. En particulier, au Gabon, un système d'information sur la chasse appelé LOGIC a été développé, impliquant plus de 300 chasseurs dans l'autocontrôle de leurs prélèvements. De même, au Guyana, un système comparable est en place pour surveiller les efforts de pêche et les prélèvements dans plus de 780 ménages, les pratiques de chasse étant également suivies dans 15 communautés.

43. En ce qui concerne les plans et les modèles de gestion de la faune, plusieurs sites du SWM Programme ont obtenu des résultats fructueux et très prometteurs. Voici quelques exemples notables:

- Au Guyana, le projet a contribué à la mise en place du premier modèle de cogestion pour la pêche continentale dans le North Rupununi depuis 2019, en collaboration avec le North Rupununi District Development Board. Il a également soutenu la consolidation du comité de gestion de la faune dans le territoire de Wapichan et la création d'un plan de gestion de la faune dans le sud du Rupununi, impliquant 21 communautés.
- Au Gabon, 300 chasseurs des dix unités cartographiques des sols, UCS (25 villages) ont formé dix associations de chasseurs. Ces associations ont mis en place trois plans de gestion communautaire de la chasse et deux demandes de forêts communautaires de faune.
- En Zambie, la création de l'aire de conservation communautaire de Mize, qui s'étend sur 585 kilomètres carrés, est une réalisation importante. Approuvée par le Département des parcs nationaux et de la faune sauvage (DNPW) en octobre 2022, une évaluation écologique a permis de vérifier la présence d'animaux sauvages, bien qu'à des densités plus faibles, peut-être influencées par la proximité de l'aire de gestion du gibier de Sichifulo.
- Au Sénégal, des plans de gestion d'aires protégées du delta du fleuve Sénégal ont été élaborés ou mis à jour et leur mise en œuvre a été soutenue par le projet RESSOURCE. Le projet a soutenu avec succès le Soudan pour l'inscription du delta intérieur de Khor Abu Habil en tant que zone humide d'importance internationale au titre de la Convention de Ramsar, en juillet 2022.
- Dans le paysage de Makira, à Madagascar, un cadre de gestion durable de la faune et de la chasse est en cours d'élaboration, un contrat de transfert de gestion ayant été établi avec chaque partenaire de la COBA¹⁰, qui n'avait pas abordé la question de la faune. Ce cadre prévoit des plans de gestion adaptés aux besoins individuels des COBA et au contexte écologique. La plupart des espèces chassées à Makira sont protégées par la loi. Seuls les potamochères, les tenrecs et les pintades peuvent être légalement chassés et donc être pris en compte dans les plans de gestion pour la consommation durable de viande sauvage. Par conséquent, ces plans de gestion mettent l'accent sur les efforts de sensibilisation.
- Au Botswana, des progrès significatifs ont été réalisés dans la formalisation du modèle des aires de conservation communautaires. Après avoir visité des aires de conservation communautaires dans la région du Zambèze, en Namibie, et consulté le Botswana pour adapter le modèle au cadre juridique existant du pays, une demande a été soumise pour désigner officiellement la zone de chasse contrôlée du NG8 comme une zone d'utilisation polyvalente. Les communautés du NG8 ont réaffirmé leurs droits fonciers dans la zone, marquant ainsi une étape cruciale dans la mise en œuvre du modèle des aires de conservation communautaires au Botswana.

44. L'autonomisation des communautés est une étape essentielle pour parvenir à une gestion durable de la faune et de la flore sauvages qui soit adaptée aux conditions locales et qui s'aligne sur

¹⁰ La gestion communautaire des ressources naturelles à Madagascar est basée sur la loi GELOSE qui, par le biais d'un contrat de transfert de gestion, permet aux associations communautaires, appelées «communautés de base» (COBA) et à leurs comités de gestion (COGE), de gérer leurs propres terres et d'y appliquer le droit coutumier. Il est à noter que, familièrement, le terme COBA est également utilisé pour désigner le territoire sur lequel l'association COBA exerce son droit de gestion des ressources naturelles. Les COBA sont composées de membres volontaires de la communauté qui s'affilient par le biais d'une cotisation. Les COBA ne regroupent donc pas nécessairement tous les habitants d'un village, ce qui reste un obstacle à la gestion collective des ressources.

l'un des six piliers de la gestion durable des ressources naturelles. Au niveau du site, l'autonomisation des détenteurs de droits a englobé une gamme variée d'activités, relevant principalement de trois catégories:

- **Campagnes de sensibilisation:** Au moins une campagne par site visant à promouvoir un comportement environnemental positif a été menée sur tous les sites permanents du SWM Programme. Le Guyana a notamment mis en œuvre ces campagnes de manière systématique chaque année, en produisant des brochures, des affiches et des manuels dédiés aux clubs de protection de la faune. Au KaZa, des messages SMS sur la prévention des incendies et la gestion de la faune sont diffusés pour prévenir les incendies et protéger la faune. Au Botswana et en Namibie, des sessions de sensibilisation au niveau communautaire ont eu lieu sur le plan national de gestion des éléphants récemment approuvé, suivies de consultations sur l'établissement des quotas afin de présenter les quotas recommandés par le Ministère de l'environnement, des forêts et du tourisme (MEFT, 2023-2025) au comité de gestion des aires de conservation communautaires, aux gardes-chasse et à d'autres membres des aires de conservation communautaires pour qu'ils apportent leur contribution. Des jeux sérieux innovants pour l'apprentissage social et l'utilisation durable ont été développés et testés pour sensibiliser à la durabilité comme première étape pour engager les communautés partenaires dans l'identification collective des règles de chasse localement pertinentes en République du Congo, à Madagascar et au Gabon.
- **Renforcement des capacités:** La participation des détenteurs de droits à l'analyse de la situation des sites a permis de renforcer leur capacité d'auto-évaluation et de gestion des ressources naturelles. Conformément à l'ABCD, les membres de 30 communautés partenaires ont participé activement à des exercices de cartographie participative sur plusieurs sites (République du Congo, République démocratique du Congo, Gabon, KaZa, Madagascar et Papouasie-Nouvelle-Guinée). En outre, des chasseurs, y compris des autochtones, ont été recrutés pour participer à des missions de surveillance de la faune (République démocratique du Congo, Gabon, Guyana, Madagascar et Papouasie-Nouvelle-Guinée) et ont reçu une formation complémentaire de garde forestier en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Au Zimbabwe, quatre écoles d'agriculture de terrain ont été créées dans la zone du projet, grâce auxquelles 90 membres de la communauté locale ont été formés aux pratiques agricoles durables et à l'atténuation des conflits entre l'homme et la faune.
- **Sessions de formation:** Des sessions adaptées aux besoins spécifiques des sites ont permis de renforcer les capacités de gestion durable des prélèvements. Par exemple, au Gabon, 3 075 personnes ont été formées à la gestion des communautés et des associations et au suivi des récoltes. La République démocratique du Congo s'est concentrée sur l'échantillonnage à distance des pièges photographiques, les entretiens, les groupes de discussion et le suivi des chasseurs; le KaZa a abordé la gestion des ressources naturelles (GRN), l'atténuation des effets des conflits armés, le suivi des pièges photographiques, les patrouilles anti-braconnage et les rapports sur la faune; la Papouasie-Nouvelle-Guinée s'est concentrée sur la gestion des organisations basées sur les communautés, l'utilisation du GPS, les patrouilles des gardes communautaires, la gestion des pépinières et les connaissances financières pour les entreprises familiales. L'outil de gestion des ressources naturelles a été utilisé pour évaluer la gestion communautaire des ressources naturelles dans 19 communautés partenaires sur des sites pilotes à Madagascar, en République du Congo, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et en République démocratique du Congo. Conformément aux besoins de formation identifiés, des formations sur la résolution des conflits basés sur les ressources naturelles et la gestion des associations sont en cours dans ces pays.

45. Un large éventail d'activités de formation a également été mis en place sur chaque site pour les organismes gouvernementaux nationaux impliqués, les services publics décentralisés et les opérateurs privés, ainsi que pour le personnel national au sein des équipes SWM. En outre, l'implication des partenaires nationaux dans la mise en œuvre des activités du projet a créé de nombreuses opportunités d'apprentissage par la pratique, sur tous les sites. Par exemple, au Gabon, le SWM Programme a formé

42 membres de l'équipe du projet, 113 étudiants en master (dont 93 Gabonais), et a financé deux thèses de doctorat de chercheurs gabonais, qui sont actuellement en cours. Le KaZa a achevé l'exercice de cartographie avec les contributions du conseil du district rural de Binga. Madagascar a dispensé une formation sur la gouvernance des ressources naturelles aux autorités locales et aux agents des parcs, en renforçant la prise en compte du droit coutumier et l'appropriation de la surveillance par la communauté.

46. Enfin, la question de la gestion des conflits entre l'homme et la faune dans les différents sites du SWM Programme est une préoccupation importante, et plusieurs mesures ont été prises pour résoudre ces conflits. Voici quelques exemples d'activités importantes:

- Au Gabon, 18 sessions de formation pour le personnel de cantonnement ont été organisées et un soutien a été apporté à la réalisation de 21 missions d'évaluation des dommages causés aux cultures par la faune sauvage (131 plaintes enregistrées).
- Au Zimbabwe, les communautés ont reçu dix bomas mobiles pour protéger le bétail, ainsi que de l'huile de piment et des ficelles pour dissuader les éléphants de s'approcher des champs cultivés. Elles ont également reçu 40 ruches pour la production de miel et la protection contre les éléphants. La formation de 18 moniteurs de ressources communautaires, qui rendent compte au Conseil du district rural, sur la surveillance des ressources naturelles et la notification des conflits armés a eu lieu sur ce site.
- En Namibie, six clôtures anti-crocodiles ont été construites dans la réserve de Kwandu, et neuf réserves communautaires de la région du Zambèze ont reçu 72 rouleaux de fil d'acier de 50 kilos pour construire des clôtures en tôle pour les éléphants. En outre, 37 gardes-chasse des réserves de Wuparo, Dzoti et Balyerwa ont été formés à l'utilisation de l'outil de suivi spatial et de rapportage (SMART) pour signaler les incidents liés au conflit entre l'homme et la faune sauvage.
- En 2022, le Guyana a publié une étude de cas sur la réduction des conflits entre l'homme et les carnivores grâce à une recherche participative¹¹, dans le cadre du projet FAO-UICN sur la survie des espèces visant à recueillir des études de cas sur le terrain concernant les conflits entre l'homme et les carnivores et la coexistence.

VI. Sources alternatives durables de protéines et de revenus (résultat 3)

47. L'objectif de cette chaîne de résultats est d'établir un approvisionnement cohérent et durable de sources alternatives de viande et d'œufs culturellement acceptées, abordables et facilement accessibles dans les sites pilotes du SWM Programme. Cet objectif vise à réduire la demande globale de viande d'espèces sauvages à des niveaux durables. Ce résultat est méticuleusement conçu pour créer un environnement propice à la croissance et à l'expansion de systèmes d'élevage et d'aquaculture efficaces, en se concentrant sur les espèces ayant des taux de conversion aliments-viande élevés. Ces efforts visent à produire de la viande d'origine animale alternative, riche en micronutriments, ainsi que des biens commercialisables et des revenus.

48. Dans le cadre d'une ABCD, le bétail et le poisson produits localement ont le potentiel d'engager et d'autonomiser les femmes, d'augmenter les opportunités d'emploi pour les jeunes, de réduire la malnutrition infantile, d'augmenter la richesse des ménages et de renforcer la résilience des familles face aux aléas économiques, environnementaux, sanitaires et nutritionnels. Les entreprises villageoises et périurbaines aideront les femmes et les hommes locaux à créer des moyens de subsistance meilleurs, plus sûrs et plus résilients au sein de leurs propres communautés et à réduire les pressions qui les poussent à l'exode vers les villes ou l'étranger.

¹¹ <https://www.fao.org/3/cb8760en/cb8760en.pdf>

49. Avant de mettre en œuvre les initiatives relatives à l'approvisionnement en protéines et aux moyens de subsistance, les équipes du SWM Programme ont mené des études approfondies afin d'évaluer les chaînes d'approvisionnement actuelles et de sélectionner des options économiquement et socialement durables. Chaque site a mené des études spécifiques (voir les liens vers les rapports de base consolidés pour le Gabon, le Guyana, le KaZa, Madagascar et la République démocratique du Congo dans la section X) adaptées à leur contexte, y compris des analyses de la chaîne de valeur pour le poulet et le poisson en République du Congo et en République démocratique du Congo, une étude sur la viande domestique importée au Gabon, des évaluations des possibilités d'élevage d'animaux sauvages au Guyana et en République du Congo, des évaluations de l'intérêt des communautés pour l'élevage d'insectes à Madagascar et en République démocratique du Congo, et une étude de faisabilité pour la réintroduction des vers mopanes au KaZa. En outre, des études de faisabilité ont été réalisées pour des activités de subsistance alternatives et des évaluations des possibilités d'écotourisme dans différents sites.

50. Un soutien direct aux activités liées aux protéines alternatives est activement en cours dans plusieurs sites. Ces initiatives comprennent la production de volailles familiales au Guyana, à Madagascar, en République démocratique du Congo et en République du Congo (avec un cofinancement de l'USAID), la pisciculture à Madagascar et en Zambie, des projets de protéines végétales au Sénégal, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et en République démocratique du Congo, ainsi que des initiatives plus récentes telles que l'élevage de chèvres au KaZa et l'élevage d'animaux sauvages en Guyane. À savoir:

- En Zambie, cinq groupes de pêcheurs ont été créés, dont l'un a été enregistré en tant que coopérative à partir de 2022. Ces cinq groupes ont créé un total de neuf étangs à poissons. En 2020, une première récolte a été effectuée dans les étangs et le poisson a été vendu localement.
- À Makira, Madagascar, 904 personnes au total ont reçu une formation sur les techniques améliorées d'élevage de poulets *gasy*, qui comprenait des aspects tels que la nutrition, la santé animale, l'hygiène et les mesures préventives. Soixante personnes ont bénéficié directement des ressources fournies par le projet, et 44 bénéficiaires indirects ont reçu un soutien grâce à la distribution de poussins par les bénéficiaires directs. Au total, 1 171 personnes ont été formées à des techniques améliorées de pisciculture. En outre, dix sites de lombriculture ont été mis en place, bénéficiant à 108 personnes qui ont reçu un soutien en termes d'intrants, ce qui a donné lieu à 68 étangs actuellement opérationnels. En outre, 220 personnes ont été formées à l'élevage du sakondry (*Zanna madagascariensis*), un insecte très apprécié par les communautés mais désormais rare dans la nature locale.
- En République démocratique du Congo, dans les zones rurales, un soutien a été apporté à l'aviculture villageoise, y compris la distribution de 1 050 poules locales à 233 ménages dans les villages d'Eboyo et de Bapukeli. En outre, l'Institut technologique des produits agricoles (ITAP) d'Epulu a bénéficié d'une aide pour la construction et la fourniture d'un poulailler et d'un soutien technique pour l'élevage de plus de 700 poulets de chair, répartis sur trois cycles de production, pour la consommation locale.
- Au Botswana, un plan de gestion pour la boucherie de Habu a été créé, ainsi qu'une étude de faisabilité sur la production alternative de protéines domestiques à Habu et l'installation d'abattage nécessaire pour différentes espèces.
- Au Guyana, la campagne *Local Meat you can't beat* a également été menée au niveau de la province de Rupununi et a contribué à accroître la demande de viandes produites localement.

51. Le soutien aux activités liées aux protéines alternatives est multiforme et comprend diverses formes d'assistance, notamment: l'achat d'intrants tels que des animaux, des semences, des aliments pour animaux, des produits vétérinaires et d'autres matériels; l'organisation de formations dans des domaines tels que la production animale, la gestion financière et les compétences en matière de

marketing; le soutien à la création d'associations de producteurs pour renforcer les initiatives collectives; l'amélioration des services vétérinaires pour garantir la santé et le bien-être des animaux; des aides administratives pour rationaliser les processus et réduire les barrières.

52. Pour aider les éleveurs novices qui cherchent à améliorer et à augmenter leur production de volailles, le SWM Programme a développé une série attrayante de huit vidéos de formation¹². Les vidéos, qui couvrent des sujets allant de la santé et de la biosécurité à l'alimentation du troupeau et à la collecte des œufs, aideront à enseigner aux agriculteurs les meilleures pratiques et à renforcer l'idée que l'élevage de volailles peut sans aucun doute améliorer la santé, la richesse et le bien-être de leurs familles et de leurs communautés.

53. Le SWM Programme a également produit un carnet de suivi des volailles¹³ qui est conçu pour aider les agriculteurs à gérer leurs élevages de volailles en enregistrant les principales activités réalisées, les coûts et les revenus. Le remplir chaque jour prend peu de temps et leur permet d'évaluer l'évolution de leur entreprise, sa rentabilité et les aide à prendre de meilleures décisions concernant la gestion de leurs troupeaux.

VII. Consommation durable de viande sauvage (résultat 4)

54. Ce résultat vise à évaluer la consommation de viande et de poisson sauvages au sein des communautés rurales et autochtones ainsi que dans les centres urbains de chaque site du SWM Programme. L'objectif est de comprendre la dépendance nutritionnelle à l'égard de ces sources alimentaires et d'explorer les adaptations permettant d'aligner la consommation de viande et de poisson sauvages sur les conditions écologiques et socio-économiques propres à chaque région.

55. Les informations sur les niveaux de consommation de viande sauvage et son importance nutritionnelle varient considérablement entre les sites du programme. Pour certaines zones (par exemple le Guyana et Madagascar), un travail considérable a déjà été entrepris. Cependant, tous les sites ont besoin d'informations sur les niveaux de consommation de viande sauvage en milieu rural, et la République du Congo et la République démocratique du Congo ont également besoin de données sur les zones périurbaines.

56. De 2018 à 2019, le SWM Programme, en collaboration avec des experts externes, a développé des méthodes de rappel normalisées de 48 heures pour la collecte de données sur la consommation au niveau des ménages. Ces méthodes ont été intégrées dans les formulaires KoBoCollect pour le téléchargement et l'analyse des données. Elles ont été utilisées dans les sites du Bassin du Congo (République démocratique du Congo, République du Congo et Gabon) et les données sont maintenant incluses dans la base de données WILDMEAT¹⁴. Cela permet de comparer et d'analyser les données relatives à la consommation de viande sauvages dans différentes régions et de les rendre accessibles aux décideurs et aux praticiens sous une forme anonyme.

57. Dans certains sites, les méthodes de rappel n'étaient pas adaptées pour des raisons spécifiques: 1) la chasse illégale de viande sauvage et l'application active de la loi ont entraîné une réticence à répondre à des questions directes sur la consommation; 2) la consommation irrégulière de viande sauvage a rendu les rappels de 24 ou 48 heures inefficaces. Au lieu de cela, des méthodes alternatives telles que la technique du comptage non apparié (pour les comportements illégaux, par exemple à Madagascar) ou les journaux alimentaires et les questionnaires de fréquence (pour la consommation sporadique, par exemple au Zimbabwe et prévu pour la Zambie) ont été utilisées, souvent avec les outils Kobo.

¹² https://www.swm-programme.info/web/guest/knowledge-hub/poultry_training (en anglais et en français)

¹³ <https://www.fao.org/3/cc2042en/cc2042en.pdf>

¹⁴ www.wildmeat.org

58. Un aspect crucial de ce résultat consiste à mener des enquêtes sur la consommation de viande et de poisson sauvages et domestiques dans les villages ruraux et les zones urbaines. Dans les sites où la gestion de la chasse au niveau communautaire est au centre des préoccupations (par exemple en République démocratique du Congo, au Gabon et à Madagascar – N = 23 villages étudiés au total), ces enquêtes permettent d'évaluer l'ampleur de la dépendance locale à l'égard de la viande sauvage comme source d'alimentation. Dans les zones urbaines comme les villes côtières du Guyana et Ouessou en République démocratique du Congo, les données de consommation ont joué un rôle essentiel dans la compréhension des habitudes de consommation des résidents urbains, où la consommation n'est généralement pas destinée à la subsistance. En Namibie, les données sur la viande de gibier récoltée légalement (par exemple, la chasse au trophée, l'autoconsommation et les autorités traditionnelles) ont été collectées auprès des 12 conservatoires communautaires en janvier 2023. Les niveaux de prélèvement ont été faibles depuis la covid-19; cependant, il y a eu une certaine amélioration des prélèvements en 2022 par rapport à 2020 et 2021.

59. Les stratégies de changement de comportement sont une composante essentielle de ce résultat:

- Au Guyana, par exemple, trois campagnes ont été lancées pour promouvoir la consommation durable et le respect des règles relatives aux espèces sauvages: *Keep the Rupununi wild* (empêcher la chasse non durable), *Local meat you can't beat* (promouvoir les viandes locales comme alternative) et *Wild meat is the sweetest meat: buy legal* (encourager le respect de la réglementation sur les espèces sauvages).
- Au Gabon, des études sur la consommation de viande et les perceptions des consommateurs et des chasseurs ont été menées auprès de 409 ménages dans le département de Mulundu.
- À Madagascar, des études sur la consommation ont révélé une faible consommation de protéines animales, en particulier chez les femmes, qui consomment jusqu'à 40 pour cent de viande en moins que les hommes, ce qui pourrait entraîner des problèmes de nutrition. Pour y remédier, les activités de changement de comportement visent à sensibiliser et à promouvoir l'élevage en tant que source durable de protéines pour les hommes et les femmes, afin d'améliorer la sécurité alimentaire et la qualité de vie.

VIII. Réduction des risques de propagation des agents pathogènes zoonotiques le long des chaînes de valeur de la viande sauvage grâce à la mise en œuvre de l'approche «Une seule santé» (résultat 7)

60. À travers le résultat 7, le SWM Programme contribue à améliorer la préparation des pays pour prévenir et répondre à l'émergence et à la propagation des maladies zoonotiques à potentiel épidémique/pandémique à l'interface entre l'homme et la faune sauvage. Pour ce faire, il collabore avec les communautés locales, les scientifiques et techniciens multidisciplinaires et les institutions gouvernementales multisectorielles afin de renforcer les capacités à mettre en œuvre l'approche «Une seule santé» pour une évaluation et une gestion plus efficaces des risques zoonotiques le long des chaînes de valeur des viandes sauvages. Après 18 mois de mise en œuvre, les progrès suivants ont été réalisés:

61. **Prévision des zones à risque pour les épidémies de zoonoses:** En collaboration avec l'université de Malaga, le SWM Programme soutient la recherche en pathogéographie afin d'identifier les facteurs environnementaux et écologiques (par exemple, les précipitations, la migration des oiseaux, la déforestation, etc.) qui influencent la propagation de deux zoonoses prioritaires: la maladie à virus Ebola (MVE) et la fièvre du Nil occidental (FNO). Cette recherche se concentre sur les régions du Sahel et de l'Afrique centrale, afin de développer des modèles prédictifs pour la prévision des risques à court terme des épidémies de la maladie à virus Ebola et de la fièvre du Nil occidental. Plusieurs articles scientifiques ont été publiés (voir section X) qui contribuent à une meilleure compréhension de ces maladies et de leur propagation potentielle. La recherche a permis d'établir des cartes de risque de maladie et de recueillir des informations précieuses qui faciliteront les discussions

sur les risques zoonotiques, soutiendront la prise de décision et encourageront les réformes politiques visant à atténuer ces risques. Ces modèles peuvent être adaptés à d'autres zoonoses et à d'autres zones géographiques.

62. Systèmes de détection précoce et de réaction rapide aux maladies zoonotiques le long des chaînes de valeur de la viande sauvage:

- Au Gabon, des efforts considérables ont été entrepris pour évaluer les risques zoonotiques tout au long de la filière de la viande sauvage. Au total, 91 animaux de 15 espèces ont été échantillonnés à différents stades de la filière (N = 1 270 échantillons) dans le département de Mulundu. D'autres efforts d'échantillonnage et d'analyse sont en cours. En outre, un système pilote de surveillance communautaire selon l'approche «Une seule santé» a été mis en place dans trois communautés partenaires. Une évaluation des capacités nationales de surveillance de la santé de la faune a été réalisée et cinq sessions de formation ont été organisées pour renforcer les capacités d'évaluation des risques zoonotiques et de conception et de mise en œuvre de systèmes de surveillance communautaires intégrés. Les communautés ont été informées des risques zoonotiques associés au contact avec les animaux sauvages et formées à l'identification des signes précoces d'infections zoonotiques chez les animaux et les humains, ainsi qu'à la gestion des cas suspects. Au total, 288 personnes issues des communautés partenaires et 33 fonctionnaires des ministères de la santé, de l'environnement, de l'agriculture et de la défense, ainsi que des services de santé publique et des organisations scientifiques, ont participé à ces sessions de formation. Le système de surveillance a été officiellement lancé et son évaluation est en cours.
- En République démocratique du Congo, en collaboration avec des partenaires nationaux et internationaux, des recherches ont été lancées pour détecter spécifiquement l'exposition des chauves-souris et des personnes impliquées dans le commerce et la consommation de chauves-souris à des virus appartenant à trois familles à haut risque: *Coronaviridae*, *Filoviridae* et *Paramyxoviridae*. Une enquête sur le commerce des chauves-souris a été menée à Brazzaville et à Ouesso. Des échantillons provenant de 460 chauves-souris et de 214 sujets humains ont été collectés dans les deux villes. L'analyse moléculaire a permis d'identifier les *Coronaviridae*, et des travaux sont en cours pour identifier les deux autres familles virales. Des analyses sérologiques sont prévues. Les résultats de l'enquête sur le commerce des chauves-souris et du dépistage des virus seront complétés par une enquête nationale d'évaluation des capacités de surveillance de la santé de la faune et de la flore sauvages, et utilisés pour inciter les services de santé publique et les services de protection de la faune à élaborer une feuille de route visant à identifier et à mettre en œuvre des mesures ciblées et conjointes pour prévenir et atténuer ces risques dans le cadre d'une approche «Une seule santé».
- Au Guyana, un groupe de travail technique utilisant l'approche «Une seule santé» (*One Health Technical Working Group*, OHTWG) a été créé avec le soutien du SWM Programme et comprend dix institutions gouvernementales et huit représentants de la société civile ou des communautés autochtones. Cette plateforme de collaboration multisectorielle vise à prévenir et à atténuer les risques zoonotiques associés à la faune sauvage. Pour la première fois au Guyana, l'OHTWG a donné la priorité aux maladies zoonotiques les plus inquiétantes au niveau national en utilisant l'approche «Une seule santé». Des protocoles d'évaluation de la prévalence des agents pathogènes ont été élaborés pour les quatre maladies prioritaires identifiées: la rage, la gastroentérite, le virus de la grippe aviaire et la leptospirose, avec le soutien technique de partenaires extérieurs. Une formation a été dispensée pour renforcer la capacité des laboratoires de la Guyana Livestock Development Authority (GLDA) à effectuer des analyses ADN d'échantillons d'animaux sauvages pour les maladies identifiées. Une enquête ethnozoologique a été menée pour aider à comprendre les aspects culturels et sociaux du commerce des oiseaux de compagnie et pour faire la lumière sur les voies de transmission de la grippe aviaire. Ces activités constituent une base

pour une évaluation et une gestion efficaces des risques zoonotiques le long des chaînes de valeur de la viande et de la faune sauvages. Les prochaines étapes consisteront à soutenir l'élaboration d'une réglementation en matière de sécurité alimentaire pour la viande sauvage et à continuer à soutenir le groupe de travail sur la santé des animaux sauvages, désormais officiellement reconnu comme faisant partie de la plateforme nationale «Une seule santé» du Guyana.

1. Réduire la demande en viandes sauvages à Brazzaville (République démocratique du Congo) pour réduire les risques de propagation de pathogènes: Pour compléter les données existantes de 2019 à 2020, une étude supplémentaire sur la consommation de viandes sauvages et les facteurs associés a été menée sur 36 consommateurs de viandes sauvages, d'âges et de profils variés, afin de concevoir une campagne de changement de comportement en matière de consommation de viande en utilisant le marketing social. Sur la base des résultats, la première phase de la campagne sera axée sur les hommes et les femmes de la tranche d'âge 18-34 ans, qui se sont révélés plus ouverts à l'idée d'essayer de nouveaux aliments. La préparation de la campagne ciblant ce segment sera achevée et la campagne sera lancée au début de l'année 2024.

IX. Gestion et produits des connaissances

63. La gestion des connaissances est un élément crucial qui vise à collecter et à partager les connaissances générées par les activités dans les domaines des résultats 1 à 5 du programme. Ces connaissances servent à éclairer la prise de décision parmi les parties prenantes et la gestion du programme à tous les niveaux.

64. La production de produits des connaissances a été encouragée par l'organisation d'un certain nombre d'ateliers techniques et de visites sur le terrain réunissant plusieurs représentants de sites, des représentants du gouvernement et des experts afin d'aborder des questions spécifiques par le biais d'un échange d'expériences et d'un apprentissage collectif. À cet égard, le SWM Programme collabore également avec plusieurs initiatives et organisations (projet de base de données WILDMEAT, initiative ConSoSci, Wildlife Insight, etc.).

65. Des dizaines de publications techniques, de manuels et de guides ont été produits, d'août 2018 à juillet 2023. Pour n'en citer que quelques-uns:

- Des rapports nationaux détaillés sur les études et évaluations juridiques, écologiques et socio-économiques réalisées sur certains sites ont été publiés (par exemple, Madagascar¹⁵, Zambie/Zimbabwe¹⁶, Guyane¹⁷ et Gabon¹⁸) et des fiches d'information ont été préparées sur d'autres sites du projet (par exemple, République démocratique du Congo)¹⁹.
- Une importante note technique du SWM Programme²⁰ a été publiée. Elle présente six éléments essentiels pour parvenir à une gestion durable de la faune et de la flore sauvages.
- Pendant la pandémie de covid-19, le SWM Programme a lancé un livre blanc intitulé *Reconstruire en mieux dans un monde post-covid-19: réduire les risques de propagation de maladies à l'homme liés à la faune sauvage*²¹ et une note d'orientation associée²².

¹⁵ <https://www.fao.org/3/cc2623fr/cc2623fr.pdf>

¹⁶ <http://www.fao.org/3/cb9082en/cb9082en.pdf>

¹⁷ <https://www.fao.org/documents/card/en/c/cc0031en>

¹⁸ <https://www.fao.org/3/cb9765fr/cb9765fr.pdf>

¹⁹ <https://www.fao.org/3/cc7122fr/cc7122fr.pdf>

²⁰ En anglais: <https://www.fao.org/3/cb6486en/cb6486en.pdf>; en français: <https://www.fao.org/3/cb6486fr/cb6486fr.pdf>

²¹ En anglais: <http://www.fao.org/3/cb1503en/cb1503en.pdf>; en français: <https://www.fao.org/3/cb1503fr/cb1503fr.pdf>

²² <https://www.fao.org/3/cb1490fr/cb1490fr.pdf>

- Plusieurs guides techniques, manuels et livres ont été produits et distribués sur divers sujets, notamment:
 - Un guide pour un tourisme respectueux de la faune et de la flore par les membres de Visit Rupununi²³;
 - Le Karaawaimin Taawa – Aperçu d'une évaluation bioculturelle menée par le peuple Wapichan au Guyana²⁴;
 - Fascicule de formation sur l'aviculture familiale améliorée²⁵;
 - Guide pratique de la pisciculture et de la rizipisciculture²⁶;
 - Les oiseaux d'eau dans le delta du fleuve Sénégal – Petit guide de dénombrement et de détermination²⁷;
 - Les espèces végétales à caractère envahissant dans le delta du fleuve Sénégal – Savoir les reconnaître et intervenir²⁸.

66. Divers articles scientifiques ont été publiés. Voir l'annexe 1.

X. Communication et sensibilisation

67. Les activités de communication et de sensibilisation du SWM Programme assurent une diffusion efficace des nombreuses activités, histoires, messages, résultats et innovations aux niveaux local, national et mondial. L'objectif du travail de communication et de sensibilisation a été d'atteindre et d'impliquer les communautés locales, les décideurs politiques, les experts techniques et d'autres publics clés afin d'accroître le soutien, la compréhension et l'extension du SWM Programme.

68. L'un des objectifs principaux a été d'assurer une interaction et un partage d'informations avec les communautés sur tous les sites du projet – un élément essentiel du processus du CLIP – grâce à des affiches, des animations, des vidéos, des présentations et d'autres documents en anglais, en français et dans différentes langues locales (par exemple le tonga, le lozi, le lingala, le swahili, le betsimisaraka, le tsimihéty et le malgache). Il était également essentiel d'assurer une visibilité et une reconnaissance appropriées du financement fourni par l'UE, le FFEM et l'AFD, ainsi que de l'appui technique et de gestion fourni par chacun des partenaires du consortium et des partenaires techniques du projet RESSOURCE.

69. Le site web du SWM Programme²⁹ a été lancé en 2018 et constitue la plaque tournante pour la gestion et le partage des connaissances et des informations sur l'initiative. L'une des parties les plus réussies et les plus visitées du site web a été la Plateforme juridique, qui fournit des données et des analyses sur les cadres statutaires nationaux pour la gestion durable de la faune et les documents de droit coutumier relatifs aux sites du projet. Le site web héberge également une exposition virtuelle en 3D³⁰, qui permet aux visiteurs de se promener dans une exposition photographique et vidéo présentant les thèmes et les projets du programme de gestion durable de la faune.

70. La narration multimédia est l'un des moyens les plus puissants et les plus intéressants d'engager le dialogue avec le public et de présenter les progrès réalisés sur les sites de terrain. Des dizaines d'histoires multimédias ont été écrites et publiées sur les plateformes des donateurs (par

²³ <https://www.fao.org/3/cb9154en/cb9154en.pdf>

²⁴ <https://www.fao.org/3/cc5251en/cc5251en.pdf>

²⁵ <https://www.fao.org/3/cc1678fr/cc1678fr.pdf>

²⁶ <https://www.fao.org/3/cc2133fr/cc2133fr.pdf>

²⁷ <https://www.fao.org/documents/card/fr/c/cb7860fr>

²⁸ <https://www.fao.org/3/cc0200fr/cc0200fr.pdf>

²⁹ <https://www.swm-programme.info/>

³⁰ <https://www.swm-programme.info/virtual-exhibition>

exemple, le site web de l'Union européenne³¹), sur les sites web des partenaires (par exemple, sur la page d'accueil de la FAO³² le blog CIFOR Forest News³³ la salle de presse de WCS³⁴ et le site web du CIRAD³⁵) et sur les chaînes de médias nationales et internationales (par exemple, *Le Monde*, *National Geographic*, Thomson Reuters).

71. Quatre lettres d'information différentes ont été produites et diffusées pour informer les parties prenantes des développements, des événements et des résultats. Il s'agit des bulletins d'information suivants:

- dix numéros du bulletin d'information du SWM Programme³⁶;
- dix numéros du bulletin d'information du projet RESSOURCE³⁷;
- trois numéros du bulletin d'information du Projet d'aires de conservation communautaires du SWM³⁸;
- douze numéros du bulletin d'information du Guyana³⁹.

72. Les brochures du SWM Programme⁴⁰ et du projet RESSOURCE⁴¹ donnent une vue d'ensemble de l'initiative, de ses objectifs, de ses activités et de son champ d'application. Une brochure sur le genre⁴² présente l'approche du SWM Programme en matière de genre et les six étapes clés pour garantir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Des dizaines d'affiches et de bannières ont été produites sur les sites du projet pour partager les mises à jour, les impacts, les messages clés et les informations utiles sur l'initiative.

73. Le SWM Programme a produit 54 vidéos en anglais (SWM Programme English YouTube Playlist⁴³) et 40 vidéos en français (SWM Programme French YouTube Playlist⁴⁴). Ces vidéos comprennent cinq types de production différents, à savoir: des vidéos de présentation du projet⁴⁵; des vidéos sur les médias sociaux⁴⁶; des vidéos d'histoires basées sur des personnages⁴⁷; des vidéos de formation⁴⁸; et des animations destinées aux communautés locales⁴⁹. Une collection de photographies

³¹ https://capacity4dev.europa.eu/articles/empowering-rural-women-achieve-sustainable-wildlife-management_en

³² <https://www.fao.org/fao-stories/article/en/c/1618552>

³³ <https://forestsnews.cifor.org/62865/life-lessons-teaching-conservation-and-celebrating-culture-in-guyana?fnl=>

³⁴ <https://png.wcs.org/About-Us/News/articleType/ArticleView/articleId/16928/First-camera-trap-videos-of-Dwarf-Cassowaries-in-Mt-Goploom-Conservation-Area-along-the-Bismarck-forest-corridor-ecosystem.aspx>

³⁵ <https://www.cirad.fr/espace-presse/communiqués-de-presse/2023/swm-changement-d-echelle-gestion-durable-de-la-faune-sauvage>

³⁶ Dernier numéro en anglais: <https://www.fao.org/3/cc5855en/cc5855en.pdf> et en français: <https://www.fao.org/3/cc5855fr/cc5855fr.pdf>

³⁷ Dernier numéro en anglais: <https://www.fao.org/3/cc6703en/cc6703en.pdf> et en français: <https://www.fao.org/3/cc6703fr/cc6703fr.pdf>

³⁸ <http://www.fao.org/3/cc7532en/cc7532en.pdf>

³⁹ Dernier numéro en anglais: <https://t.ly/Nm6Q>

⁴⁰ En anglais: <https://www.fao.org/3/cc5268en/cc5268en.pdf> et en français: <https://www.fao.org/3/cc5268fr/cc5268fr.pdf>

⁴¹ En anglais: <https://www.fao.org/3/cc5867en/cc5867en.pdf> et en français: <https://www.fao.org/3/cc5867fr/cc5867fr.pdf>

⁴² En anglais: <https://www.fao.org/3/cb7670en/cb7670en.pdf> et en français: <https://www.fao.org/3/cb7670fr/cb7670fr.pdf>

⁴³ <https://www.youtube.com/playlist?list=PLzp5NgJ2-dK6Px6Y2ZYXnJ7-Q7hsrsYtJ>

⁴⁴ https://youtube.com/playlist?list=PLzp5NgJ2-dK6Rwd0nuslMGy8TlhiQ0hU2etsi=Ce1YNu_FV00R9iLV

⁴⁵ Voir l'exemple: <https://www.youtube.com/watch?v=8DyGjJSEmwb0>

⁴⁶ Voir l'exemple: <https://www.youtube.com/watch?v=B81ZGF8EMOIetlist=PLzp5NgJ2-dK6Px6Y2ZYXnJ7-Q7hsrsYtJ>

⁴⁷ Voir l'exemple: <https://youtu.be/-WzFQzY9ZVY>

⁴⁸ Voir l'exemple: https://www.swm-programme.info/web/guest/knowledge-hub/poultry_training

⁴⁹ Voir l'exemple: <https://www.youtube.com/watch?v=6Cp481OLIGEtlist=PLzp5NgJ2-dK6Px6Y2ZYXnJ7-Q7hsrsYtJ&index=15&t=3s>

professionnelles de haute qualité, accessibles au public sur la base média de la FAO⁵⁰, a également été produite pour illustrer les activités du projet et les questions relatives aux viandes sauvages dans les documents de vulgarisation.

74. Le SWM Programme ne gère pas de comptes dédiés aux médias sociaux, mais exploite le vaste public des comptes des médias sociaux existants de l'UE, de la FAO, du CIRAD, du CIFOR et de la WCS. L'accent a été mis sur la plateforme X (anciennement Twitter), mais aussi sur Facebook, LinkedIn et Instagram. Des campagnes et des messages sur les médias sociaux (avec les hashtags #SWMProgramme et #RESSOURCEProject) ont été utilisés pour lancer des produits et des récits de connaissance et de communication, et pour célébrer des journées internationales.

75. Le SWM Programme a été présenté lors d'un grand nombre de conférences et d'ateliers nationaux, régionaux et internationaux. Ces événements ont offert de précieuses occasions de s'engager avec les partenaires nationaux et les décideurs politiques. Voici une petite sélection des forums internationaux auxquels l'initiative a activement contribué:

- Deuxième forum sur la faune et la flore sauvages organisé par le Partenariat de collaboration pour la faune et la flore lors de la COP-14 de la Convention sur la diversité biologique⁵¹ (Égypte, 2018);
- Conférence numérique du Global Landscapes Forum Biodiversité pour lancer le livre blanc du SWM Programme sur le risque de pandémies de maladies transmises par la faune sauvage (virtuel, 2020);
- Congrès mondial de la nature de l'UICN: événement parallèle *Gestion durable de la faune et de la flore sauvages: le lien entre l'alimentation, la biodiversité et la santé* (Marseille, 2021);
- XV^{ème} Congrès forestier mondial⁵² (Séoul, 2022);
- 8^{ème} Session de la Réunion des Parties à l'AEWA (Budapest, 2022);
- 15^{ème} réunion de la CdP à la Convention sur la diversité biologique: événement parallèle *Viande sauvage et cadre mondial pour la biodiversité après 2020: faits saillants du programme de gestion durable des espèces sauvages (GDE)*⁵³ (Montréal, 2022);
- Réunion des parties (MOP) du Partenariat pour les forêts du bassin du Congo au Gabon, en marge du lancement de *Vers une gestion durable de la chasse villageoise*⁵⁴ (Libreville, 2022);
- Congrès international de biologie de la conservation: symposium sur la viande sauvage *Interventions fondées sur des données probantes de la forêt à la fourchette - gestion durable de la viande sauvage en Afrique centrale* (Kigali, 2023).

⁵⁰ <https://mediabase.fao.org/thematic-galleries/sustainable-wildlife.html>

⁵¹ <https://www.cbd.int/doc/c/f724/2dd9/af2683d6ad20ee6fd77c7ce9/cop-14-inf-51-en.pdf>

⁵² Quatre affiches: Améliorer le cadre juridique et institutionnel de la gestion durable de la faune, en anglais: <https://www.fao.org/3/cb3854en/cb3854en.pdf> et en français: <http://www.fao.org/3/cb3854fr/cb3854fr.pdf>; Approche communautaire basée sur les droits pour la gestion durable de la faune, en anglais: <https://www.fao.org/3/cb7248en/cb7248en.pdf> et en français: <https://www.fao.org/3/cb7248fr/cb7248fr.pdf>; Passer du conflit à la coexistence, en anglais: <https://www.fao.org/3/cb7243en/cb7243en.pdf> et en français: <https://www.fao.org/3/cb7243fr/cb7243fr.pdf>; Qu'entendons-nous par gestion durable de la faune basée sur la communauté, en anglais: <https://www.fao.org/3/cb7246en/cb7246en.pdf>, et en français: <https://www.fao.org/3/cb7246en/cb7246en.pdf>

⁵³ <https://brussels.wcs.org/Media/News/ID/18532/SWM-at-COP15>

⁵⁴ <https://www.fao.org/3/cb9765fr/cb9765fr.pdf>

XI. Phase 2

76. En juillet 2023, la FAO a accueilli un financement supplémentaire de 25 millions d'euros de la part de l'Union européenne afin d'étendre et d'intensifier le SWM Programme (SWM Programme 2). Cette deuxième phase sera mise en œuvre avec le même consortium de partenaires (notamment la FAO, le CIFOR, la WCS et le CIRAD) et s'étendra d'août 2023 à juillet 2026 et fera partie de NaturAfrica, la nouvelle initiative de l'UE pour la conservation de la biodiversité en Afrique. L'initiative continuera à travailler avec l'OACPS et les organisations régionales en Afrique.

77. L'objectif global de cette seconde phase du SWM Programme reste de contribuer à la conservation de la biodiversité, d'améliorer les conditions de vie des populations locales qui dépendent de l'exploitation de la faune sauvage et des écosystèmes naturels, et de réduire les risques zoonotiques associés à cette exploitation. Mais le nouveau financement de l'UE sera utilisé spécifiquement pour consolider les résultats du SWM Programme, en particulier les modèles de gestion durable de la faune sauvage, et pour accroître l'impact et la durabilité de ces résultats en partageant les leçons apprises, les meilleures pratiques, les outils et les innovations dont l'efficacité a été démontrée aux niveaux national, régional et international, afin de soutenir et d'encourager davantage de pays à faire avancer un programme mondial fort pour parvenir à l'utilisation durable de la faune et de la flore sauvages pour l'alimentation et, plus largement, pour les moyens de subsistance.

78. En outre, le SWM Programme s'étend à de nouveaux pays, dont le Cameroun et la Mauritanie (dans le cadre du site des zones humides sahéliennes du SWM).

79. Le projet SWM Asie *Supporting prevention and detection of zoonotic risks associated with wildlife use in Southeast Asia through community* est actuellement en cours de développement dans le cadre du SWM Programme pour sa mise en œuvre. Le projet proposera des interventions dans quatre pays: trois États membres de l'ANASE (le Viet Nam, la République démocratique populaire lao et l'Indonésie), ainsi que la Papouasie-Nouvelle-Guinée, où le projet SWM Asie se concentrera sur des interventions complémentaires au cours de la phase 2.

80. Le projet SWM Asie mettra en œuvre et soutiendra le développement d'un futur programme régional plus vaste SWM Asie-Pacifique, en mettant davantage l'accent sur la promotion de l'approche «Une seule santé». À cet égard, il se concentrera sur trois interventions clés basées sur la recherche et les lacunes de mise en œuvre dans la région: 1) améliorer la compréhension des chaînes de valeur de la viande sauvage et leur implication dans la transmission des maladies zoonotiques; 2) aider au développement de systèmes de détection précoce et de surveillance participative basée sur le risque, en collaboration avec les communautés résidant dans des zones riches en espèces sauvages et engagées dans la chasse ou l'élevage d'espèces sauvages; 3) contribuer à des réformes juridiques et politiques participatives visant à faciliter la gestion durable des espèces sauvages et l'adoption de stratégies selon l'approche «Une seule santé».

Annexe 1. Liste des publications scientifiques sélectionnées

- **Breuer, T., Londza, Y. et Mavinga, F.B.** 2021. Campagnes de sensibilisation à la législation sur les primates et la faune sauvage en République du Congo: Évaluation des connaissances acquises par les écoliers dans les centres urbains par rapport aux villages ruraux. *American Journal of Primatology*, 83(8):e23194. <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/32945569/>
- **Dakki, M., Robin, G., Suet, M., Qninba, A., El Agbani, M.A., Ouassou, A., El Hamoumi, R., Azafzaf, H., Rebah, S., Feltrup-Azafzaf, C., Hamouda, N., Ibrahim, W.A.L., Asran, H.H., Elhady, A.A., Ibrahim, H., Etayeb, K., Bouras, E., Saied, A., Glidan, A., Habib, B.M., Sayoud, M.S., Bendjedda, N., Dami, L., Deschamps, C., Gaget, E., Monval, J.Y.M. et Defos du Rau, P.** 2021. Imputation of incomplete large-scale monitoring count data via penalized estimation. *Methods in Ecology and Evolution*, 12(6): 1031–1039. <https://besjournals.onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/2041-210X.13594>
- **Deniau, C.P., Mathevet, R., Gautier, D., Besnard, A., Cornu, G. et Le Bel, S.** 2021. Flyways to hell? Une évaluation empirique des pratiques de capture des oiseaux d'eau migrateurs paléarctiques dans les principales zones humides de l'Afrique subsaharienne du Sahel. *Biological Conservation*, 265. <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0006320721004717>
- **Doherty, P.D., Atsango, B.C., Ngassiki, G., Ngouembe, A., Bréheret, N., Chauvet, E., Godley, B.J., Machin, L., Moundzoho, B.D., Parnell, R.J. et Metcalfe, L.** 2021. Menaces de la pêche illégale, non réglementée et non déclarée sur la biodiversité et la sécurité alimentaire en République du Congo. *Conservation Biology*, 35(5): 1463–1472. <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/33615559/>
- **Ducros, D., Devillers, R., Messenger, A., Suet, M., Wachoum, A. S., Deschamps, C., Breme, B. M., Petersen, I. K., Kayser, Y., Vincent-Martin, N., Djimasngar, M. N., Portier, B., Champagnon, J., Mondain-Monval, J.-Y., et Defos du Rau, P.** 2023. Planning from scratch: A new modelling approach for designing protected areas in remote, data-poor regions. *Journal of Applied Ecology*, 00, 1–13. <https://doi.org/10.1111/1365-2664.14470>
- **Franklin, A., Sandrin, A., Asaha, S., Abid, C. et Kabangu, N.** 2022. Insect farming in support of wildlife conservation efforts in the Okapi Wildlife Reserve, D.R. Congo (L'élevage d'insectes pour soutenir les efforts de conservation de la faune dans la réserve de faune d'Okapi, République démocratique du Congo). *Journal of Insects as Food and Feed*, 8(1): S29. <https://www.wageningenacademic.com/oc/jiff/8/Supplement+1>
- **Fonteyn, D., Fayolle, A., Orbell, C., Malignat, R., Cornélis, D., Vanthomme, H., Vigneron, P. et Vermeulen, C.** 2022. Extension de l'aire de répartition du mangabey agile (*Cercocebus agilis*) et du mandrill (*Mandrillus sphinx*) dans l'est du Gabon, mise en évidence par des pièges photographiques. *African Journal of Ecology*, 60(4): 1267-1270. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1111/aje.13061>
- **Fonteyn, D., Vermeulen, C., Deflandre, N., Cornélis, D., Lhoest, S., Houngbégnon, F.G.A., Doucet, J.L. et Fayolle, A.** 2020. Sentier de la faune ou systématique ? Le placement des pièges photographiques a peu d'effet sur les estimations de la diversité des mammifères dans une forêt tropicale au Gabon. *Remote Sensing in Ecology and Conservation*, 7(2): 321-336. https://publications.cirad.fr/une_notice.php?dk=599068
- **García-Carrasco, J.M., Muñoz, A.-R., Olivero, J., Figuerola, J., Fa, J.E. et Real, R.** 2023. Partis (et répandus) avec les oiseaux : L'analyse des chorotypes peut-elle mettre en évidence la propagation du virus du Nil occidental au sein de la voie de migration afro-paléarctique? *One Health*, 17. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2352771423001052?via%3Dihub>
- **Gomez J., van Vliet, N. et Canales, N.** The values of wildlife revisited. *Ecology and Society*, 27(4): 23. <https://ecologyandsociety.org/vol27/iss4/art23/>
- **Mavah, G., Child, B. et Swisher, M.E.** 2022. Lois et forêts vides: Reconsidérer les droits et la gouvernance pour une gestion durable de la faune en République du Congo. *African Journal of Ecology*, 60(2): 212-221. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1111/aje.12953>
- **L'Roe, J., Detoef, D., Wieland, M., Ikati, B., Kimuha, M.E., Sandrin, F., Sukari, O.A., Nkumu, J.N., Kretser, H.E. et Wilkie, D.** 2023. Large-scale monitoring in the DRC's Ituri forest with a locally informed multidimensional well-being index (Suivi à grande échelle dans la forêt d'Ituri en République démocratique du Congo avec un indice de bien-être multidimensionnel informé localement). *World Development*, 169:

106284.

<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0305750X2300102X>

- **Paemelaere, E.A.D., Mejía, A., Quintero, S., Hallett, M., Li, F., Wilson, A., Barnabas, H., Albert, A., Li, R., Baird, L., Pereira, G. et Melville, J.** 2023. The road towards wildlife friendlier infrastructure: Mitigation planning through landscape-level priority settings and species connectivity frameworks. *Environmental Impact Assessment Review*, 99. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0195925522002761?via%3Dihub>
- **Riddell, M., Maisels, F., Lawrence, A., Stokes, E., Schulte-Herbrüggen, B. et Ingram, D.J.** 2022. Combiner les prélèvements et les données participatives pour évaluer la durabilité d'un système de chasse dans le nord du Congo. *African Journal of Ecology*, 60(2): 250-267. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1111/aje.1300>
- **Shephard, S., Edwards, K., George, S., Joseph, E., James, S., David, O., Persaud, A., Watson, L.C. et van Vliet, N.** 2022. Community-based monitoring, assessment and management of data-limited inland fish stocks in North Rupununi, Guyana. *Fisheries Management and Ecology*, 30(2): 121-133. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/fme.12604>
- **Spira, C., Raveloarison, R., Cournarie, M., Strindberg, S., O'Brien, T. et Wieland, M.** 2021. Évaluation de la prévalence de la consommation d'espèces protégées par les communautés rurales dans le parc naturel de Makira, Madagascar, grâce à la technique du comptage non apparié. *Conservation Science and Practice*, 3(7). <https://conbio.onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/csp2.441>
- **Suet, M., Lozano-Arango, J.G., Defos Du Rau, P., Deschamps, C., Mohammed, M.A.A., Adam, E.E., Eldegair, E.M., Elbadawi, M.E.A., Hashim, I.M., Kpoore, N.K., Mohammed, A.M., Bihery, M.M.L., Adam, M.E.A., Pineau, O. et Mondain-Monval, J.-Y.** 2021. Améliorer la surveillance et la conservation des oiseaux d'eau au Sahel à l'aide de la télédétection: une étude de cas avec le Recensement international des oiseaux d'eau au Soudan. *Ibis International Journal of Avian Science*, 163(2): 607-622. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/ibi.12911>
- **Triplet, P., Sylla, S.S., Faye, B., Feka, Z.N., Ndam, N., Anada, T., Adeleke, A. et Balinga, M.B.** 2019. La gestion des zones humides avec les populations locales. *Nature et Faune*, 32(2): 11-18. <https://www.fao.org/3/ca4151en/ca4151en.pdf>
- **Van Vliet, N., Sirén, A., Paemelaere, E.A.D., Cuesta Rios, E.Y., Antúnez Correa, M.S., Williams, T.B. et Quintero, S.** 2022. Immediate effects of the COVID-19 pandemic on the use of wildlife as food among Indigenous Peoples and local communities in South America. *Ecology and Society*, 27(3): 42. <https://ecologyandsociety.org/vol27/iss3/art42>
- **Van Vliet, N., Puran, A., David, O. et Nasi, R.** 2022. De la forêt à la côte: la chaîne commerciale de la viande sauvage sur la côte de la Guyane. *Ethnobiology and Conservation*, 11(17). <https://www.ethnobiococonservation.com/index.php/ebc/article/view/646>
- **Van Vliet, N., Millar, N., Melville, A., David, O. et Ignacio, L.** 2022. Participation in subsistence activities and maintenance of traditional skills among Indigenous youth in the South Rupununi, Guyana. *Ethnobiology and Conservation*, 11(22). <https://ethnobiococonservation.com/index.php/ebc/article/view/653>
- **Wilkie, D., Wieland, M. et Poulsen, J.R.** 2019. Chasse non durable versus durable pour la nourriture au Gabon: modélisation des gains et des pertes à court et à long terme. *Frontiers in Ecology and Evolution*, 7:357. <https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/fevo.2019.00357/full>
- **Wilkie, D.S., Wieland, M., Boulet, H., Le Bel, S., van Vliet, N., Cornelis, D., Briac-Warnon, V., Nasi, R. et Fa, J.E.** 2016. Manger et conserver la viande de brousse en Afrique. *African Journal of Ecology*, 54(4): 402-414. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/aje.12392>
- **Yocum, L.F., Vanegas, L. et Day, B.A.** 2022. From the forest to the fork: Why we need to "reframe conservation" for conservation behaviour change campaigns. *Applied Environmental Education et Communication*, 21(1): 3-6. <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/1533015X.2022.2025653>